

## Ont contribué à ce numéro

**Estelle AIRAULT** est déléguée du Médiateur du Livre depuis octobre 2023. À ce titre, elle participe à l'ensemble des travaux du Médiateur, du règlement des litiges aux concertations avec les professionnels dans l'ensemble des champs couverts par la médiation, en particulier l'application des lois du 10 août 1981 et du 26 mai 2011 relatives au prix du livre et du livre numérique. Elle a en particulier contribué à l'élaboration d'un projet d'avis sur l'utilisation de jetons numériques (*coins*) pour commercialiser des livres sur les plateformes numériques de lecture (mangas, *webtoons*...) qui a été soumis à une consultation publique à compter du 14 septembre 2023.

Elle a également, en tant que cheffe du bureau des Affaires européennes du ministère de la Culture entre 2013 et 2022, travaillé sur l'ensemble des débats et des enjeux européens qui intéressent l'action de ce ministère, y compris toutes les négociations sur la régulation du numérique.

Diplômée de troisième cycle en droit de la propriété intellectuelle et en droit international privé, elle avait commencé sa carrière au ministère de la Justice, avant de rejoindre le secrétariat général des Affaires européennes et la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne en qualité d'adjointe au conseiller juridique.

→ *Prix unique du livre numérique et modèles économiques émergents de la lecture en ligne*

Le chef d'escadron **Matthieu AUDIBERT**, Officier de gendarmerie, est juriste de formation, spécialisé en droit pénal et en procédure pénale appliqués à la cybercriminalité. Diplômé de l'université Paris Nanterre, de Sciences Po Aix-en-Provence, de l'université de Montpellier et de l'École des officiers de la Gendarmerie nationale, il est affecté au commandement de la Gendarmerie dans le cyberspace. Il dirige le département des coopérations et des partenariats cyber au sein de la division Stratégie et gestion de crises cyber.

Enfin, il prépare une thèse de doctorat en droit privé et sciences criminelles portant sur le recueil de la preuve numérique en procédure pénale.

→ *Les marketplaces du darkweb*

**Edmond BARANÈS** est professeur d'économie à l'Université de Montpellier. Ses principaux thèmes de recherche sont l'économie industrielle, la politique de la concurrence et la réglementation en la matière. Ses travaux s'intéressent en particulier aux marchés de l'économie numérique, de l'énergie et de la santé.

→ *Introduction - Marchés et numérique - Le numérique et la mutation des marchés ?*

**François-Xavier de BEAUFORT**, précédemment directeur Propriété intellectuelle d'un groupe du CAC 40, est directeur de l'Action économique. Il est notamment en charge, avec l'ensemble de ses équipes en France et à l'international, de la formation ainsi que de la sensibilisation et de l'accompagnement des entreprises comprenant le développement de produits et services pertinents, la mise en place de partenariats et de synergies avec les acteurs de l'innovation en matière de propriété industrielle, mais aussi la montée en puissance de la présence française au sein de l'écosystème international de la propriété intellectuelle et la qualité des relations bilatérales avec les offices étrangers.

Spécialiste en propriété industrielle, il est impliqué dans la formation à la Propriété industrielle, il est membre du conseil d'administration du CEIPI, où il enseigne également depuis plus de 12 ans.

François-Xavier de Beaufort est ingénieur de formation, diplômé de l'ESPCI (école supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris). Il est également diplômé du

CEIPI (DU brevets - Master II Droit - mention droit de la PI, DU contentieux des brevets en Europe). Il est aussi inscrit sur la liste des personnes qualifiées auprès de l'INPI et mandataire européen agréé près l'Office européen des brevets (OEB).

→ ***Digital, contrefaçon et biens numériques***

**Xavier DALLOZ** exerce depuis plus de 30 ans une activité de conseil stratégique sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les entreprises et les organisations. Ce conseil comprend : un *coaching* personnalisé, des études sur de grands sujets, une sensibilisation interne, la technologie, etc.

Sa particularité est sa capacité à identifier les « visions » dont les entreprises ont besoin. Ses missions lui permettent de suivre les priorités et les besoins de ses entreprises clientes, ainsi que leur évolution dans le temps (un élément clé dans son domaine où l'anticipation est cruciale). Il assiste aussi ses clients dans la définition de leurs solutions. Xavier Dalloz rédige chaque mois un rapport (40 pages) avec exactement la même grille d'analyse depuis avril 1995. Dans ce rapport, Xavier Dalloz analyse les grands enjeux des innovations « numériques ».

En plus de ces activités, il organise des démonstrations sur ses thématiques d'étude et joue un rôle moteur notamment lorsqu'il s'agit d'aborder des *thématiques a posteriori* : L'informatique personnelle (1978), Unimedia (1990), Le commerce informatisé (1991), Groupware (1992), Internet (1993), Intranet (depuis 1995), Mobilité (2001), IP Atmosphere (2003), *Big Data* (depuis 2010), etc. Il a notamment organisé la première conférence sur Internet en France (septembre 1994), *Blockchain* (depuis 2011) et a conceptualisé ATAWAD (*Anytime, Anywhere, Any Device*) en 2000, etc.

Ce positionnement se concrétise notamment par la rédaction de tribunes régulières dans *La Tribune* sur des sujets à forts enjeux.

Il est également le correspondant CES (*Consumer Electronics Show*) en France depuis 2002.

Xavier Dalloz est le co-auteur de plusieurs livres : des guides pratiques de l'usage de logiciels (Multiplan, Visicalc, etc.) édités par Nathan ; de nombreuses publications sur les grandes tendances du numérique ; le *push media* édité par Lotus ; *La mise en perspective de l'eBusiness* (1998) éditée par IBM ; *Le commerce dans une société informatisée* (1991) édité par l'ICC ; *Le nouveau consommateur à l'ère du numérique* (1999) édité par GS1 ; *Les enjeux de l'Internet* (1999) édités par Dunod ; *L'Internet of Augmented Me* (2019) édité par Wiley.

→ ***La nouvelle vague d'innovations numériques qui arrive va radicalement tout changer***

**Olivier FLICHE** dirige le pôle Fintech-Innovation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) depuis juillet 2018. Ce pôle est le point de contact privilégié des porteurs de projets innovants dans les secteurs de la banque et de l'assurance. À cette fin, il coordonne son action avec la Banque de France et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le pôle anime notamment, avec l'AMF, le Forum Fintech, instance de consultation et de dialogue avec les acteurs de la FinTech. Il est également en charge de la mission *suptech* à l'ACPR, qui consiste à promouvoir l'innovation dans l'exercice des missions de l'Autorité.

Entré en 1994 au ministère des Finances, il a travaillé à la Commission européenne, à l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (ACAM) et à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) où il a exercé successivement les fonctions de directeur du contrôle des assurances et de directeur du contrôle des pratiques commerciales.

Olivier FLICHE est ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur général des Mines, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et membre de l'Institut des Actuaire.

→ ***La réglementation face à la révolution numérique du secteur financier***

**Jérémy FRETIN**, diplômé de Sciences Po Toulouse et de HEC, effectue ses premières expériences dans la communication institutionnelle, l'ingénierie de projets culturels et le conseil en mécénat. Sa carrière professionnelle est centrée sur l'intérêt général, et des passerelles qui peuvent être créées entre le monde économique et le secteur non marchand. En 2014, la plateforme de mécénat participatif Commeon, ensuite intégrée au groupe Hopening (premier acteur du *fundraising* en France), le recrute pour assurer son développement commercial. En 2017, il intègre le conseil d'administration de la Fondation d'entreprise Cultura, engagée dans l'accès à la culture pour tous. L'année suivante, il rejoint l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra national de Paris, afin de contribuer à la fidélisation des entreprises partenaires de l'institution.

En octobre 2020, Jérémy Fretin prend ses fonctions de directeur Développement de l'Agence du Don en nature, avec l'enjeu de structurer et d'étendre le réseau de donateurs de l'association engagée dans la lutte contre la précarité matérielle, qu'il quitte à l'automne 2023, pour rejoindre la Fondation pour la Nature et l'Homme, fondation engagée dans l'écologie depuis 1990, en tant que directeur du Mécénat.

→ ***Le numérique au service de la lutte contre la précarité***

**Marco GAZEL** est professeur assistant au département Finance de NEOMA Business School. En 2017, il a obtenu sa thèse de doctorat en Sciences économiques de l'Université Paris I et de l'École d'Économie de Paris. Ses recherches se concentrent sur l'écosystème de l'entrepreneuriat numérique, avec un accent particulier sur des domaines tels que les finances et l'éducation, ainsi que sur l'impact de nouvelles solutions numériques dans le secteur de la finance. Pour ses études, il utilise aussi bien une approche expérimentale qu'empirique. Ses articles de recherche ont été publiés dans des revues scientifiques réputées telles que *Small Business Economics*, *Theory and Decision* et la *Revue Économique*.

→ ***Les edtechs : émergence et soutenabilité d'un nouvel acteur de l'enseignement***

**Frédérique GÉRARDIN** est déléguée générale du Comité Stratégique de Filière (CSF) Mode et luxe dont l'objectif est de proposer, partager et conduire une politique offensive autour d'un nombre limité de projets industriels pour renforcer la compétitivité de la filière, notamment dans les domaines de développement durable, transformation numérique et innovation, formation et compétences, accès au financement et rayonnement international.

Experte culturelle, touristique et numérique, elle a notamment accompagné l'Établissement public du Musée d'Orsay dans son positionnement stratégique sur les NFT et Metaverse (2022) et le domaine national de Chambord dans sa politique d'innovation (jeu en ligne, développement nouvelles ressources...)

Auditrice de l'Institut des Hautes études de Défense nationale - IHEDN (2022-2023) - Majeure Défense et Sécurité économique 2022-2023 (DSE2), elle est co-autrice d'un rapport sur les leviers d'influence de la France en Europe.

→ ***Le numérique : un élément clef dans la compétitivité du secteur de la mode et du luxe***

**Clément GÉROME** est docteur en sociologie, ses travaux de recherche portent initialement sur les transformations des politiques sociales et du monde associatif. Il est maître de conférences associé à l'Université Paris-Est Créteil où il enseigne les sciences sociales. En poste à l'Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives (OFDT) depuis 2018 où il est chargé d'études, il assure la coordination nationale du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND). Il anime le réseau des coordinations locales partenaires du dispositif sur le territoire hexagonal et ultra-marin. Il les accompagne dans la mise en œuvre de la méthodologie de recueil de données et supervise leur travail

d'analyse. En lien avec les autres chargés d'études de l'observatoire, il met en lumière les évolutions en matière d'usage et d'offre de produits psychoactifs sur le territoire français.

→ ***Fidéliser la clientèle et déjouer l'intervention policière : les usages du numérique par les trafiquants de drogues***

**Scarlett GRECO** est responsable de la stratégie numérique des 12 musées et 2 sites patrimoniaux de la ville de Paris. Avant d'exercer ses fonctions de cheffe de service à Paris Musées, elle a exercé au sein des services numériques du domaine des châteaux de Versailles et de Trianon, et du musée du Quai-Branly - Jacques Chirac. Spécialisée dans le domaine du numérique appliqué au patrimoine elle définit et met en œuvre des stratégies de valorisation numérique du patrimoine et de diffusion des collections. En parallèle, elle fait partie des corps enseignants du master Gestion Stratégique de l'Information (Paris 8) puis de l'Institut National du Patrimoine (INP) où elle sensibilise et forme au numérique les élèves futurs-conservateurs du Patrimoine.

→ ***Nouveaux modèles économiques dans les musées : pourquoi et comment commercialiser des dispositifs numériques ?***

**Julien JACQMIN** est professeur associé en Économie au département Finance de Neoma Business School. Il a obtenu sa thèse de l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles en 2013. Ses recherches se concentrent sur l'analyse de l'impact de l'émergence de nouvelles technologies dans le secteur de l'enseignement supérieur et de l'énergie. À cet égard, il utilise autant une approche théorique qu'empirique. Ses articles de recherche ont été publiés dans des revues scientifiques comme *Research Policy*, *Economics of Education review* ou *Energy policy*.

→ ***Les edtechs : émergence et soutenabilité d'un nouvel acteur de l'enseignement***

**Olivier JAILLON**, entrepreneur en série de l'univers de la tech, est président du conseil d'administration de Wakam.

Il a créé sa première société de courtage d'assurance B2B en 1998 puis lancé Assurdiscount.com, le premier site internet de vente d'assurance en France. En 2000, il rachète La Parisienne (le plus ancien assureur français créé en 1829) et repense complètement sa stratégie en 2015 pour la transformer en Wakam, le premier assureur digital B2B2C d'Europe, présent dans 32 pays. Capitalisant sur sa plateforme technologique innovante, Wakam a augmenté son chiffre d'affaires de + 27 % par an au cours des 6 dernières années pour atteindre 654 M€ en 2022, dont plus de 60 % à l'international.

Après avoir favorisé le développement de l'Assurance inclusive sous sonimpulsion, Wakam a poursuivi son engagement pour devenir Société à Mission et a, dans ce cadre, mis en place le Fonds de dotation « Wakam for Good », destiné à protéger les populations les plus fragiles.

Olivier Jaillon est un promoteur la technologie *blockchain*, qu'il perçoit comme un vecteur de transparence et d'impact pour l'industrie de l'assurance. Il a notamment mené une étude avec l'Institut Montaigne intitulée, « *Blockchain : consolider nos atouts* », publiée en juin 2023.

Il est diplômé de l'EM Lyon et d'un Master en Économie et Management international de l'université SDA Bocconi en 1992. Il a également complété le programme "Leadership and Organizational Change" à l'INSEAD en 2018.

Il est l'auteur de l'essai « Patrimoine éphémère » qui partage sa vision d'une assurance garant de la stabilité économique et sociale de notre société.

→ ***L'assurance embarquée, une tendance irréversible***

**Stephanie LEGUAY** est spécialiste en propriété intellectuelle (PI) depuis 25 ans.

Tout d'abord en tant qu'experte juridique.

De 1999 à 2006, examinateur de marques au Service d'opposition de l'INPI (Office Français de la Propriété intellectuelle).

Elle s'est ensuite orientée vers les PME et autres acteurs économiques français en tant qu'experte en propriété intellectuelle au sein d'une antenne régionale de l'Office français de la propriété industrielle (INPI).

De 2006 à 2015, chargée d'affaires en PI (Promotion de la PI et accompagnement des PME) à l'INPI (Office Français de la Propriété Intellectuelle) - délégation régionale Île-de-France.

Depuis 2015, elle est désormais coordinatrice du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC).

Responsable du secrétariat général du CNAC, plateforme informelle des secteurs public et privé, sous l'égide du ministre français de l'Industrie et présidée par un député français, qui facilite l'échange d'informations, coordonne les actions concrètes, encourage le volontariat, promeut les meilleures pratiques et formule de nouvelles propositions en vue d'améliorer les mesures législatives et non législatives.

→ ***Digital, contrefaçon et biens numériques***

**Claire LEVALLOIS-BARTH**, de l'Institut Mines-Télécom (IMT), est maître de conférences en droit à IMT Atlantique, coordinatrice de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles (<https://cvpip.wp.imt.fr/accueil/>) créée par l'IMT en 2013 et titulaire de la Chaire Économie des Communs de Données (<https://chaireecd.wp.imt.fr/>) de l'IMT. Elle est également coordinatrice du programme Living Lab 5G (<https://cvpip.wp.imt.fr/2021/09/27/parteneriat-chaire-imt-sncf-nokia-orange/>).

Elle est membre du Comité pilote d'éthique du numérique, membre du Data Privacy Expert Panel d'AXA et membre du Comité éthique de la Data et de l'IA d'Orange.

Ses recherches portent sur l'évolution de la protection des libertés et droits fondamentaux à l'ère numérique. Elles se concentrent en particulier sur la protection des données personnelles, notamment dans le contexte de l'Internet des objets, les identités numériques ainsi que sur la question de la confiance.

→ ***Marché de la confiance et identité numérique sur les services bancaires***

**Charles Simplex MBATSOGO MEBO** est un jeune chercheur spécialisé en gouvernance des migrations avec plus de 5 ans d'expérience en communication institutionnelle, création graphique et gestion de projets humanitaires, menant à diverses publications scientifiques et postes internationaux. Il est titulaire d'un double master en Géopolitique et Relations internationales de l'Académie de la Diplomatie du Cameroun (IRIC). Il a soutenu en 2021 une thèse de doctorat en géopolitique à l'Université de Poitiers sur les enjeux et les défis de la gouvernance des migrations de retour en Afrique subsaharienne avec un accent sur le Cameroun. Il est par ailleurs lauréat du programme YALI (Young African Leadership Initiative) initié par l'ancien président américain Barack Obama.

Charles Mbatsogo a précédemment travaillé en tant qu'Associé à la communication pour le siège du Programme des Volontaires des Nations Unies au Cameroun et le Forum de Paris sur la Paix. Il est actuellement Consultant Remote pour le programme des volontaires des Nations Unies et chargée de la communication et de l'édition pour *Routed Magazine*. Ses recherches abordent particulièrement les politiques de codéveloppement et les dynamiques migratoires Nord-Sud. Il est passionné d'écriture créative, de tourisme musical et de peinture.

→ ***Les dynamiques du numérique dans les migrations et les re-migrations : une analyse géopolitique des opportunités et des défis en Afrique de l'Ouest***

**Jean-Philippe MOCHON** a été nommé médiateur du livre et médiateur de la musique par décret en date du 22 octobre 2020 pour une durée de 3 ans renouvelable. Le médiateur du livre a été institué par le législateur à l'occasion de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, et son rôle inscrit plus explicitement dans la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre et dans son pendant pour le livre numérique du 26 mai 2011.

Membre du Conseil d'État depuis 1998, il est aujourd'hui président de la cinquième chambre de la section du Contentieux.

Il est également membre du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique. Après un rapport sur l'interopérabilité du livre numérique et plus largement des contenus numériques, il a dans ce cadre rendu en 2020 une étude conjointe avec le CNC et l'Hadopi sur les outils de reconnaissance des contenus et des œuvres sur les plateformes de partage en ligne, faisant notamment des propositions pour la mise en œuvre de la directive européenne sur le droit d'auteur.

Il a exercé entre 2010 et 2015 les fonctions de chef du service des Affaires juridiques et internationales du ministère de la Culture, participant notamment aux travaux préparatoires à la loi de 2016 relative à la liberté de la création (LCAP) et à l'ensemble de la politique européenne de ce ministère, de l'exception culturelle au droit d'auteur. Il a à cet égard signé dans le numéro 18 de la série *Enjeux numériques* des *Annales des Mines* un article intitulé « Le nouveau régime juridique des plateformes de partage : Comment l'Europe réinvente le droit d'auteur ». Dans le cadre de ses fonctions, il a contribué à de nombreux chantiers intéressant le domaine du livre, comme celui sur les règles applicables au contrat d'édition ou encore sur le prix unique du livre numérique...

→ *Prix unique du livre numérique et modèles économiques émergents de la lecture en ligne*

**Jorge PALUMBO** est doctorant en archéologie des périodes historiques à l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) en cotutelle avec l'Université de Palerme, rattaché à l'unité de recherche 4284 TrAme de l'UPJV. Sa thèse porte sur le trafic illicite des biens archéologiques en Sicile.

→ *Blockchain et NFTs-Art : enjeux d'une décentralisation du marché de l'art*

**Henri PAUL** est un diplomate, magistrat et avocat spécialiste des politiques publiques et Haut fonctionnaire français investi dans les univers économiques, sociaux, culturels, politiques, nationaux et internationaux. Magistrat à la Cour des comptes, il préside le Conseil des ventes depuis 2019.

Licencié en droit de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne en 1974, Henri Paul poursuit son parcours académique à l'Institut d'Études politiques de Paris puis rejoint les bancs de l'École nationale d'administration (ENA, promotion Voltaire). En 1980, il est nommé auditeur à la Cour des comptes et devient conseiller référendaire en 1984, avant d'être détaché de 1986 à 1993, en tant que directeur des services financiers de la région Île-de-France. Cinq ans après, il réintègre la Cour des comptes en février 1998 et, en juillet de la même année, il est nommé conseiller Maître.

D'avril 2004 à mai 2007, Henri Paul exerce la fonction de directeur du cabinet du ministre de la Culture et de la Communication puis est nommé en juillet de la même année, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la Roumanie pour quatre ans. À son retour, il réintègre la Cour des comptes en février 2012 et devient alors président de section, en charge des questions énergétiques, au sein de la deuxième chambre. Il exerce la fonction de président de chambre et rapporteur général du comité du rapport public et des programmes de 2014 jusqu'en 2018, où il est nommé président de chambre honoraire.

Henri Paul a construit sa carrière en alternant le travail à la Cour et l'exercice de responsabilités au cœur de différentes administrations. De 1986 à 1993, il est directeur des Affaires financières de la Région d'Île-de-France. Puis sa carrière l'orienta vers le droit, la politique et la culture. De 1993 à 1994, il est nommé directeur adjoint de cabinet de la ministre d'État, des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, Simone Veil, tout en cumulant cette mission avec celle de directeur de cabinet du ministre délégué à la Santé, Philippe Douste-Blazy. En 1994, il rejoint le ministère de l'Outre-mer en qualité de directeur des Affaires économiques, sociales et culturelles de l'Outre-mer jusqu'en 1998. Il prépare et exécute de nombreuses réformes législatives notamment en matière

de fiscalité, logement social, égalité sociale, aménagement du territoire, agriculture. Il y exerce sous l'autorité de trois ministres successifs (MM. Perben, de Peretti, Queyranne). En 2004, il est nommé directeur du cabinet de Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication de 2004 à 2007. Il travaille ainsi aux côtés du ministre, entouré d'une équipe d'une quinzaine de personnes. Notons enfin que, de 2002 à 2004, il occupe le poste de président du conseil d'administration de l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC) et conduit les négociations entre les sociétés de presse et la poste sur les tarifs postaux, qui se concluent par les accords portant son nom.

Avocat au barreau de Paris depuis 2018, il exerce comme *senior of counsel* au sein du cabinet TACTICS. En créant dans ce jeune cabinet issu du cabinet Jeantet, le département droit public, Henri Paul met ses compétences au service des entreprises, et mène d'importants contentieux, notamment dans le domaine immobilier. Il est en outre un référent déontologique pour de nombreuses associations ou fondations. De 2019 à 2023, à la demande du Garde des Sceaux, il assume bénévolement les fonctions de président du Conseil des ventes volontaires (CVV), organe de régulation des sociétés de ventes aux enchères volontaires.

À titre privé, Henri Paul préside le conseil d'administration d'une association chantier d'insertion, Renaissance, qui réinsère des personnes éloignées de l'emploi en leur inculquant les techniques de la couture et plus particulièrement de l'*upcycling*. Il est trésorier du Fonds de dotation de l'Institut de cardiologie de la Pitié Salpêtrière depuis 2017. Il est l'auteur de quelques ouvrages consacrés aux finances locales, comme plus récemment à la Roumanie (collection l'Âme des peuples aux Éditions Nevicata). Il prépare pour les Éditions Perrin une présentation des Mémoires de Joseph Caillaux, à paraître en 2024. Officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre national du Mérite, il est contrôleur des Armées de réserve.

→ ***Les ventes aux enchères vivent-elles une révolution digitale ?***

**Émilie ROBERT** est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Biotechnologies de la Santé et d'un doctorat en Neurosciences. Sa thèse de doctorat lui a permis de travailler sur de potentiels traitements applicables dans le cadre du paludisme cérébral, de la maladie de Parkinson et de l'ataxie de Friedreich. En 2010, elle devient chef de projet R&D pour la société de biotechnologies ICDD (Innovative Concepts for Drug Development). Elle a été en charge du développement des technologies pour évaluer la toxicité et l'efficacité de médicaments et de principes actifs, dans des maladies telles que Huntington, Alzheimer, le vieillissement, les cancers et le diabète, etc. Elle a travaillé avec des sociétés pharmaceutiques et cosmétiques de renommée internationale. Après avoir occupé le poste de chef de projet entre 2014 et 2018, ses fonctions ont évolué en tant que responsable stratégie et valorisation au sein de l'association Cryostem : elle a en charge la valorisation de la collection de ressources biologiques Cryostem et la mise en place de nouveaux projets de *biobanking* au travers de collaborations nationales et internationales dans le domaine de l'allogreffe de cellules souches hématopoïétiques et des thérapies cellulaires. Fin 2017, elle a participé activement à la création du fonds de dotation de Cryostem, le HTC Project, dans lequel elle est, aujourd'hui, responsable du mécénat et de la gestion des partenariats et des projets. Elle pilote plus particulièrement, depuis 2018, le projet NewSpringForMe sous la direction du Pr Régis Peffault de Latour.

→ ***NewSpringForMe, le premier compagnon numérique pour les patients greffés de la moelle osseuse***

**Éric SALVAT** est diplômé de l'EM Lyon. Gestionnaire des premiers incubateurs High Tech en 1990 à la CCI de Lyon, il est nommé délégué DATAR en Pologne en 1995 pour l'application des fonds structurels. Il est à l'origine de la création d'entreprises dédiées aux premiers programmes de fidélité pour les grandes surfaces françaises en Europe centrale dans les années 2000. Il est dès 2012 à l'origine de la mise sur le marché de

programmes numériques de fidélité pour la grande distribution et à partir de 2021 il participe à la mise en place de plateformes numériques de *marketplaces* pour la grande distribution en Pologne.

→ ***Les apports du numérique dans la fidélisation des consommateurs***

**Alexandre STERVINO** est directeur des Études et de la Surveillance des paiements à la Banque de France, en charge de la définition des orientations stratégiques et de la surveillance des moyens de paiement de détail, du fiduciaire à l'euro numérique. Il a occupé avant cela le poste de directeur adjoint au sein du département Infrastructures de marché et Innovations et, entre 2019 et 2021, était détaché à Bâle en tant que membre du secrétariat du Conseil de Stabilité financière, où ses activités ont principalement constitué à œuvrer aux sujets d'innovation à l'agenda financier du G20 : développement des paiements transfrontières, régulation des crypto-actifs et *stablecoins*, cybersécurité, BigTechs/FinTechs, *cloud*, intelligence artificielle et *machine learning*.

Entre 2015 et 2019, il était à la tête du service de la Surveillance des Moyens de Paiement scripturaux à la Banque de France, et assurait les rôles de secrétaire de l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement (OSMP), présidé par le Gouverneur de la Banque de France, et du Comité national des Moyens de Paiement. À cette fin, il a contribué à l'élaboration de mesures afin de réduire la fraude aux moyens de paiement sur le territoire, et à la définition d'une stratégie nationale pluriannuelle dans le domaine des paiements de détail, en collaboration avec les acteurs de marché.

Depuis 2008, il a représenté la Banque dans diverses instances internationales (G20, G7) et européennes (BCE, Commission) en lien avec les paiements, la cybersécurité et l'innovation, notamment sur les sujets de régulation et des cadres de supervision et surveillance. Il est également membre du Project Steering Group de l'Eurosystème sur l'euro numérique.

Il est ingénieur sécurité, réseau et systèmes distribués, et a commencé sa carrière dans le secteur privé en 1999 auprès de sociétés financières et fournisseurs mondiaux de technologie de sécurité informatique.

→ ***Quelles conséquences des nouvelles tendances dans les moyens de paiement sur la souveraineté et l'intégration des paiements en Europe ?***